



Ti an Oll  
Place d'Auvelais  
22310 Plestin-les-Grèves

L'assemblée générale ordinaire a été dûment convoquée par le président le 26 mai. Compte tenu des circonstances particulières liées à la pandémie actuelle, l'assemblée générale de Sauvegarde du Trégor devenue Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre s'est tenue en plein air au lieu-dit Coat an Levriou à Tréduder le 8 juin 2020 à 18 h.

Neuf associations adhérentes ayant été invitées, quatre associations étaient présentes en la personne de leurs représentantes et représentants et une était représentée avec procuration au président. Le quorum statutaire étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

### **Bilans moral et financier**

Ils ont été fournis aux associations adhérentes une semaine avant l'assemblée générale. (Voir pièces jointes). Après quelques précisions apportées par le président, ces bilans sont adoptés à l'unanimité.

### **Combats en cours des associations adhérentes**

Les combats des associations adhérentes sont relayés à leur demande par Sauvegarde du Trégor. Tel a été le cas pour Plestin Environnement avec l'application de la loi littoral ; Tréduder Nature Patrimoine avec la recherche de cadmium dans les urines ; Douar ha Douar avec la saisie de l'ARS et la préfecture du Finistère après le refus du maire de Locquirec de reconnaître les zones dangereuses dues à la présence d'hydrogène sulfuré dans des parties du littoral communal ; Sauvons les Arbres du Parc du Tribunal en conflit avec le maire et le président d'agglomérations après l'abattage d'arbres centenaires à Lannion ; ARPE en relai de sa demande d'annulation d'un permis de construire une piscine dans un camping à Trélévern. Ces actions sont des manifestations publiques ou des requêtes auprès des tribunaux contre les collectivités locales.

L'activité de Sauvegarde du Trégor ne s'est pas réduite à ces relais de combats locaux. La lutte contre l'imposture des Plans Algues Verte censés en finir avec les marées vertes a été régulièrement dénoncée au niveau du SAGE Lannion Trégor où l'association est représentée par son président comme dans les médias. Des actions contre la pollution des eaux douces et le relâchement des normes environnementales ont été menées conjointement avec les associations partenaires Halte Aux Marées Vertes et De la Source à la Mer. Deux manifestations d'envergure ont été co-organisées avec Halte Aux Marées Vertes en juillet à Morieux et en septembre à Planguenoual. Sauvegarde du Trégor a rencontré l'Agence Régionale de Santé en octobre dernier. Cet échange courtois a permis de confronter des points de vue différents sur la signalisation de gaz toxiques dans les sédiments souillés par la putréfaction des algues, mais n'a débouché sur aucune réponse aux propositions de l'association. Sauvegarde du Trégor a aussi largement participé aux rassemblements cocquelicots organisés par Générations Futures. Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics, organise des pétitions pour la défense de la nature. Elle participe aussi à la fédération régionale COBEN. Elle est membre à part entière des organisations de lutte contre le dérèglement climatique. Les nouveaux statuts intègrent désormais cette dimension nouvelle dans les actions de l'association. Enfin elle

est partie prenante du comité de soutien à Inès Léraud et pour la liberté d'informer.

### **Comité de soutien à Inès Léraud et à la liberté d'information en Bretagne**

La journaliste Inès Léraud et le dessinateur Pierre van Hove ont publié en juin 2019 une bande dessinée intitulée : Algues vertes, l'histoire interdite. Ce remarquable travail de recherche de la journaliste a mis en évidence la complicité entre les pouvoirs publics et les acteurs de la filière agro-industrielle. Sans surprise, Monsieur Buson, scientifique qui travaille au service des firmes agro-alimentaires et des exploitants agricoles, connu pour ses positions négationnistes sur l'origine agricole des marées vertes l'a attaquée en diffamation. Puis il a vraisemblablement délibérément négligé la procédure pour que cette plainte tombe d'elle-même. Une autre plainte pour diffamation court toujours même si elle n'est pas directement liée à la bande dessinée mais à des prises de parole publique d'Inès Léraud. Ces plaintes sont des mesures manifestes d'intimidation sur toutes celles et ceux qui veulent informer sur des comportements délictueux des acteurs de la filière agro-alimentaire en Bretagne. C'est pourquoi, sur l'initiative du président de Sauvegarde du Trégor et du responsable régional du syndicat Solidaires, s'est constitué ce comité de soutien qui aujourd'hui a connu un succès retentissant et mérité grâce à une pétition signable sur le site cyberacteurs. Mieux encore, cette action a réveillé la profession des journalistes bretons qui a demandé par une pétition aux autorités régionales la garantie de la liberté d'informer sur l'agro-alimentaire en Bretagne. Aujourd'hui l'action continue et l'assemblée accepte que Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre soit membre actif de ce comité et que le président puisse désormais agir au nom de l'association dans ce comité et non plus en son nom propre.

### **Impact des marées vertes sur la biodiversité et contentieux en conséquence**

Le président dresse le constat d'un impact permanent des marées vertes sur certaines parties du littoral breton. Il a procédé en baie de Saint-Brieuc à Cesson et à Hillion, comme en baie de Lannion dans d'estuaire du Douaron à Locquirec à des recherches de présence d'hydrogène sulfuré dans les sédiments. Elles ont révélé qu'en été comme en hiver et même au printemps pour une recherche le 22 mai à Locquirec, ce gaz hautement toxique est toujours présent à quelques centimètres de la surface, avec comme conséquence la disparition totale de toute trace de vie. Cette destruction de la biodiversité est aujourd'hui complètement passée sous silence.

L'assemblée accepte donc de prendre en charge cette nouvelle forme du combat contre les marées vertes, fut-elle la seule à le mener dans un premier temps. Ce combat ne se substitue pas au combat sanitaire mené jusqu'à présent. Au contraire, il le renforce.

Le président a déjà rencontré des avocats parisiens spécialistes de la pollution des sols. Avec l'accord du dernier Conseil d'administration, il les a mandatés pour une recherche plus approfondie d'études scientifiques sur le sujet. Ils n'ont trouvé aucune étude française, seulement une étude américaine. Le premier travail de l'association consistera à trouver un cabinet d'expertise qui accepte de se lancer dans cette étude sur l'impact des marées vertes sur la biodiversité ou de réaliser elle-même des études de terrain.

L'objectif de ce travail est bien sûr informatif dans un domaine que la communauté scientifique a laissé en friche, tout comme d'ailleurs la totalité des associations de l'environnement. Surtout l'objectif principal est l'établissement d'une requête contre les pouvoirs publics, nationaux comme locaux qui ont laissé prospérer depuis un demi-siècle cette grave atteinte à la biodiversité et pour qu'ils y mettent fin au plus vite, autrement que par des Plans Algues Vertes délibérément voués à l'échec.

L'assemblée, après une discussion ouverte par l'un de ses membres sur l'utilité d'une telle démarche, accepte à l'unanimité de se lancer dans ce combat juridique et confie au président l'initiative et le choix de la meilleure procédure pour y parvenir sous les conseils de Géo Avocats. L'assemblée accepte que ce cabinet d'avocats prenne en charge les

intérêts de Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre et lui confie la tâche de la représenter dans tous les contentieux entrepris contre les auteurs de ces graves atteintes à la biodiversité sur l'ensemble du territoire défini par les statuts adoptés ce jour.

### **Projet de Douar Dazont dont est membre Sauvegarde du Trégor**

Le président rappelle l'existence de Douar Dazont dont était membre Sauvegarde du Trégor et donc désormais Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre. C'est une SCEA dont la vocation est l'achat de terrains pour les réserver à une exploitation en culture biologique. Aujourd'hui, le président qui aussi un des deux gérants, après avoir d'abord sondé les membres de cette SCEA, convoquera une assemblée générale en vue de l'achat d'un terrain agricole à Tréduder et de confier son exploitation à une association trédudéroise qui a y déjà oeuvré en y plantant quelques arbres fruitiers. Après avoir entendu le président sur ce projet, l'assemblée générale accepte qu'il la représente pour permettre l'aboutissement de ce projet.

### **Election du bureau**

Le bureau est recomposé en fonction du départ de quelques unes de ses membres. L'assemblée élit ou réélit donc à l'unanimité Yves-Marie Le Lay ( Locquirec), président ; Claude Fustier (Tréduder) vice-président ; Dominique Duhamel ( Lanrodec), secrétaire ; Annie Poder (Plourin-les-Morlaix), trésorière.

### **Questions diverses**

En questions diverses le président aborde deux points.

D'abord il demande l'accord de l'assemblée de l'embauche d'une stagiaire du 15 juin au 7 août au service de Sauvegarde du Trégor Goëlo Penthièvre mais aussi des associations adhérentes qui en font la demande. L'assemblée donne son accord et Sauvons les Arbres du Parc du Tribunal accepte déjà son emploi dans la réalisation d'un inventaire de la biodiversité dans cet espace public saccagé par l'abattage de ces arbres centenaires. Ensuite il rappelle la publication de son livre : Algues Vertes, un scandale d'Etat. Nitrates et gaz toxiques, 50 ans de déni aux Editions Libre et solidaire en plus de son opuscule Putain d'algues. Il remercie d'autant plus l'association et ses adhérents du soutien qu'il a trouvé à leur côté dans la diffusion de ce livre que son accueil n'a pas été unanime dans le milieu associatif écologique, même si les réactions de susceptibilités restent fort heureusement très minoritaires. Il aura l'occasion d'ailleurs de le présenter bientôt un peu partout dès que les conditions sanitaires le permettront. L'association en ayant acheté en souscription, il est décidé que les associations représentées pourront en vendre à leur profit.

L'assemblée clos ainsi ses travaux.

**A Tréduder le 8 juin 2020**